

PRÉFECTURE
des Alpes-de-Haute-Provence

**RECUEIL SPECIAL DES ACTES
ADMINISTRATIFS**

2/novembre 2018

2018-103

Parution le vendredi 9 novembre 2018

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

2018-103

SPECIAL 2/novembre 2018**SOMMAIRE**

*La version intégrale de ce recueil des actes administratifs est en ligne sur le site Internet de la Préfecture :
www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr, rubrique "Publications"*

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

Décision du 1^{er} novembre 2018 portant désignation de Madame Pomarelle en tant qu'interlocutrice
fiscale du département **Pg 1**

Arrêté du 7 novembre 2018 relatif à la fermeture exceptionnelle au public des services du Centre
des Finances Publiques de Sisteron **Pg 2**



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**
51, AVENUE DU 8 MAI 1945
04017 DIGNE LES BAINS
TELEPHONE : 04 92 30 86 00
ddfp04@dgfp.finances.gouv.fr

L'Administratrice Générale des Finances Publiques
Directrice départementale des finances publiques des Alpes de Haute Provence

VU le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la Direction Générale des Finances Publiques;

VU le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la Direction Générale des Finances Publiques ;

VU le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

VU le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le code général des impôts et en application de l' article 348-1 de l'annexe III et de la doctrine administrative,

VU l'arrêté du 11 décembre 2009 portant création de la Direction Départementale des Finances Publiques des Alpes de Haute Provence ;

VU le décret du 15 octobre 2018 portant nomination de Madame Isabelle GODARD, Administratrice Générale des Finances Publiques en qualité de directrice départementale des finances publiques des Alpes de Haute Provence ; .

VU la décision du Ministre des Finances et des Comptes Publics en date du 16 octobre 2018 fixant au 1^{er} novembre 2018 la date d'installation de Madame Isabelle GODARD dans les fonctions de directrice départementale des finances publiques des Alpes de Haute Provence ;

Décide :

Article 1: Mme Isabelle POMARELLE, Inspectrice principale des finances publiques est désignée interlocuteur fiscal départemental.

Article 2: La présente décision prend effet le 1^{er} novembre 2018. Elle annule et remplace la décision du 15 novembre 2016 et sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

L'Administratrice Générale des Finances Publiques
Directrice Départementale des Finances Publiques des Alpes de Haute Provence

Isabelle GODARD-DEVAUJANY



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2018 – 311 - 002

**Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle au public
des services du Centre des Finances Publiques de Sisteron**

La Directrice Départementale des Finances Publiques des Alpes de Haute-Provence,

VU le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

VU les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

VU le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

VU le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

VU le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié, relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

VU l'arrêté du 11 décembre 2009 portant création de la direction départementale des finances publiques des Alpes de Haute-Provence ;

VU la décision du directeur général des finances publiques fixant au 1^{er} novembre 2018 la date d'installation de Mme Isabelle GODARD dans les fonctions de directrice départementale des finances publiques des Alpes de Haute-Provence ;

VU l'arrêté préfectoral n°2018-296-021 du 23 octobre 2018 portant délégation de signature en matière de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques des Alpes de Haute-Provence ;

ARRÊTE :

Article 1er :

Le Centre des Finances Publiques de Sisteron, situé 4 rue de la Poste, BP 94 à Sisteron, sera fermé à titre exceptionnel, le mardi 13 novembre 2018 au matin.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du site visé à l'article 1^{er}.

Fait à Digne Les Bains, le 07 novembre 2018

Par délégation du Préfet,
La Directrice Départementale des Finances Publiques
des Alpes de Haute-Provence

Isabelle GODARD